



Au concours « Bénévole 2013 » du Centre d'action bénévole de l'Érable

Laurette Massé Garneau est élue « Bénévole Féminine 2013 »



Lors d'un souper-conférence « Hommage aux bénévoles » le 18 avril dernier à Plessisville c'est devant plus de 175 personnes que Mme Laurette Massé Garneau a reçu cet honneur.

Guylaine Caron, agente aux services du CABÉ, Éline Vachon, directrice du CABÉ, France Paradis, conférencière, Lise Thibault, de la Boucherie Thibault, Laurette Massé Garneau, récipiendaire et Bernardin Ruel, président du CABÉ.

Laurette Massé Garneau a été présentée à ce concours par la FADOQ Club de St-Ferdinand.



FADOQ Club de St-Ferdinand **Conseil d'administration pour 2013-2014**

Dans l'ordre habituel, Lauriette Nolette (administratrice), Gérard Lessard (vice-président), Lucie Blais (trésorière), Juliette Lemay (administratrice), Jeanne d'Arc Ruel (secrétaire), Louise Morin (administratrice), Claudette Massé (administratrice), Renelle Blondeau (administratrice) et Camille Fréchette (président).

LAVE-AUTO

par les Écuyers Colombiens
du Cercle 5647

Samedi, le 11 mai de 9h00 à 14h00

à la Caserne des Pompiers de St-Ferdinand

En cas de mauvais temps, le tout sera remis au samedi suivant.

Les Écuyers du Cercle 5647 sont parrainés par les Chevaliers de Colomb de St-Ferdinand

URGENCE

EN VOIRIE

418-332-5941

Société d'Horticulture de St-Ferdinand

Assemblée générale, visionnement de nos
jardins par Mme Claire Houde,
échanges de boutures et de vivaces

mardi, le 28 mai 2013

à la Salle Communautaire à 19h00

Ce bulletin d'information municipal est publié par la municipalité de Saint-Ferdinand et est distribué gratuitement à tous les foyers de la municipalité. Sa rédaction est faite en collaboration avec les responsables des services municipaux concernés.

Responsables du bulletin : Bernard Barlow et Renée Vigneault

Collaboratrices : Sylvie Tardif et Michèle Lacroix

Conception et mise en page : Gérard Lessard

Impression : Imprimerie Fillion enr.

Tirage : 1000 copies

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2013

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2013

ACTIVITÉS DU CERCLE DES FERMIERES

Invitation à toute la population :
Souper Spaghetti, vendredi le 3 mai 2013
de 18h00 à 20h00 à la salle Communautaire. Bienvenue !

Le Cercle de Fermières invite toutes ses membres le mercredi le 8 mai EXCEPTIONNELLEMENT pour 19h00 à la réunion mensuelle à la salle Communautaire. Bienvenue !

Lancement du nouvel album

« Monsieur Édouard »

de Patricia Marcoux

Violoniste et ses musiciens

En première partie : un groupe

d'harmonistes de Québec

Samedi, le 25 mai 2013 à 19h00

au Carrefour de l'Érable

de Plessisville

Information : 418-428-3270



COMITÉ DE
PROMOTION ÉCONOMIQUE
DE SAINT-FERDINAND

AVIS DE CONVOCATION

Assemblée générale annuelle
du Comité de promotion
économique de St-Ferdinand

jeudi, 16 mai 2013 à 19h30

dans la salle du conseil de la
Municipalité de Saint-Ferdinand

821, rue Principale à Saint-Ferdinand

Bienvenue à toutes et tous!

FEU en PLEIN AIR

AVANT D'ALLUMER UN FEU en plein air, IL FAUT AVOIR OBTENU UN PERMIS DU SSIRÉ

INTERDICTION DE BRÛLER DES DÉCHETS DE TOUTE NATURE TELS QUE LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION OU LE BOIS QUI A ÉTÉ TRAITÉ

Pour faire brûler des matières ligneuses (branches, feuilles, foin, pailles) à ciel ouvert, vous devez **en tout temps avoir un permis**. Le brûlage doit s'effectuer sous surveillance constante et le feu doit être éteint complètement avant de quitter les lieux.

Pour obtenir ce permis, vous devez communiquer avec le **Service incendie de la M.R.C. de l'Érable 819-362-2333 poste 254** (du lundi au vendredi midi). Si vous n'avez pas pris de permis, vous contrenevez à l'article 7.6.2 du règlement 304, et êtes passible de vous voir émettre un constat d'infraction.

N.B. Les feux en plein air (sans permis) pour les résidences sont autorisés en respectant les conditions suivantes :

- Les feux extérieurs doivent être réalisés dans un contenant en métal ou un cylindre en béton sur fond de sable d'au moins 20 cm et doivent être munis d'un couvercle pare-étincelles.
- Les feux de grève sont autorisés, lorsqu'ils sont ceinturés de pierre.
- Un seul emplacement par résidence doit être utilisé.
- **Feu de foyer extérieur**, les conditions suivantes doivent être respectés : (seul le bois peut être utilisé comme matières combustibles; ces dernières ne peuvent excéder la hauteur de l'âtre du foyer; le feu doit être constamment sous la surveillance d'un adulte; il doit y avoir un moyen d'éteindre le feu rapidement à proximité – seau d'eau, boyau d'arrosage, extincteur)

Pour tout feu en plein air, nul ne peut permettre ou tolérer que la fumée provenant de la combustion des matériaux utilisés pour un feu en plein air, se propage dans l'entourage de manière à nuire au confort d'une personne habitant le voisinage ou que cette fumée entre à l'intérieur d'un bâtiment occupé.

PIÈCES PYROTECHNIQUES : (feux d'artifice en vente libre)

Le feu doit être éloigné d'au moins 6 mètres de tout bâtiment et situé à l'extérieur d'un rayon de 200 mètres d'une usine, poste d'essence, station service, entrepôt d'explosif, produits chimiques, d'essence ou autres produits inflammables. L'utilisation de feux d'artifice en vente libre est interdite sur le domaine public, sans l'autorisation du Service incendie. L'utilisation de ces derniers doit être faite à des fins personnelles, telle que fête familiale. En cas de doute, communiquez avec le service incendie.

PIÈCES PYROTECHNIQUES : (feux d'artifice en vente contrôlée)

Les conditions suivantes doivent être respectées :

- doit être utilisé dans le cadre d'une fête populaire ou communautaire
- l'obtention d'un permis est requise en tout temps
- la personne qui demande le permis doit connaître le nom de celui qui est chargé de l'exécution du feu d'artifice. (mise à feu exécuté par un artificier qualifié)
- être détenteur d'une assurance responsabilité des fins personnelles, telle que fête familiale. En cas de doute, communiquez avec le service incendie

Concert de fin d'année École de musique Patricia Marcoux

Violon, piano et harmonica

Dimanche, le 2 Juin 2013 à 13h00
à la Salle Communautaire de St-Ferdinand

Pour réservation de billets: 418-428-3270



Prochaine réunion du conseil municipal de St-Ferdinand

lundi, le 6 mai 2013
à 19h00 à la salle du conseil

Résumé de certaines décisions du conseil

Ce résumé n'est pas le procès-verbal des délibérations du conseil, c'est un compte rendu sans plus.

Acceptation du rapport de l'auditeur et le rapport financier 2012 tels que préparés par Raymond Chabot Grant Thornton.

Refus de la demande de dérogation mineure de Francis Bolduc pour le 1240 des Chalets de construire un patio à 1 mètre de la ligne au lieu de 2 mètres.

Acceptation de la demande de dérogation mineure de Bertrand Hamel pour le 1161 route des Chalets de construire un agrandissement de 4,5 mètres x 5,5 mètres sur pieux à sa résidence existante avec obligation de fermer à l'aide d'un muret opaque l'espace sous l'agrandissement afin de camoufler le vide créé et les pieux de soutien.

Acceptation de la demande de dérogation mineure de Patrick Beaudoin pour les lots 330-25-P, 330-26-P et 330-27-P sur la rue Labbé de construire une maison de 2 étages avec une hauteur maximale de 6,75 mètres.

Acceptation de la soumission des Carrières St-Ferdinand inc. au montant de 12,75 \$ la tonne métrique pour la fourniture d'environ 2000 tonnes métriques de MG20 pour l'entretien général des chemins.

Rejet des soumissions reçues pour le MG20B en raison du dépassement des coûts (plus de 100 000 \$).

Demande de nouvelles soumissions pour la fourniture d'environ 8 300 tonnes métriques de MG20B pour l'entretien général des chemins.

Acceptation de la soumission des Carrières St-Ferdinand inc. au montant de 12,90 \$ la tonne métrique pour la fourniture d'environ 600 tonnes métriques de pierre 1 pouce net pour l'entretien général des chemins.

Acceptation de la soumission de Transport Jean-Guy Breton inc. au montant de 115 \$ l'heure pour les services d'une niveleuse.

Demande de nouvelles soumissions sur invitation pour l'achat d'une zamboni électrique.

Demande à la patrouille nautique de la Sûreté du Québec d'être plus présente les fins de semaine sur les lacs William et Joseph afin de sensibiliser les utilisateurs à la sécurité et au respect.

Aide financière de 1 000 \$ aux Loisirs de St-Ferdinand pour l'organisation des vendredis en chansons.

Appui à la municipalité de Dixville pour sa demande visant à ce que le gouvernement du Québec modifie sa Loi sur la sécurité des barrages et son règlement d'application de manière à alléger la responsabilité des municipalités en lien avec les ouvrages désuets, non dédiés à la production d'électricité, nécessitant un démantèlement ou encore une remise en état.

Autorisation à Guylaine Blondeau pour opérer son salon d'esthétique au 4303 route du Domaine du Lac pour les années 2013, 2014 et 2015.

Achat de 2 billets au coût de 60 \$ chacun pour le souper bénéfique d'ORAPÉ qui aura lieu le 26 avril à Plessisville.

Acceptation de l'offre de services professionnels de SNC-Lavalin pour la réalisation des plans et devis ainsi que quelques visites de contrôle de qualité des travaux d'agrandissement de la toiture du gazébo de la marina.

Prolongation du délai accordé à Style Métal inc. pour construire un agrandissement au bâtiment principal situé au 599 rue Industrielle jusqu'au 31 décembre 2013.

Aide financière de 100 \$ au Cercle des Fermières de St-Ferdinand pour l'organisation de leur 95^e anniversaire de fondation.

Avis de motion : règlement modifiant le règlement de zonage no 21 de l'ex-municipalité de Vianney afin d'ajouter l'usage « étang de pêche » à l'article 4.2.2.2, classe. 4

Adoption du 1^{er} projet de règlement modifiant le règlement de zonage no 21 de l'ex-municipalité de Vianney « étang de pêche ».

(suite à la 5)

BUREAU MUNICIPAL

821, rue Principale • Saint-Ferdinand, Qc • G0N 1N0

Téléphone : 418-428-3480

Télécopieur : 418-428-9724

Courriel : info@municipalite.saint-ferdinand.qc.ca

Site web : www.municipalite.saint-ferdinand.qc.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

et de 13h00 à 16h30

et le jeudi soir de 18h00 à 21h00

Résumé de... *(suite de la 4)*

Avis de motion : règlement modifiant le règlement de zonage no 21 de l'ex-municipalité de Vianney afin d'ajouter les usages « centre d'interprétation d'un parc éolien » et « jardin botanique d'exposition » à l'article 4.2.8.4, classe 3.

Adoption du 1^{er} projet de règlement modifiant le règlement de zonage no 21 de l'ex-municipalité de Vianney « centre d'interprétation d'un parc éolien » et « jardin botanique d'exposition ».

Aide financière de 500 \$ au Club des motoneigistes du lac William pour maintenir le sentier TQ25 ouvert.

Autorisation de fermer la rue Principale entre la 5^e Avenue et la 3^e Avenue pour la tenue de la journée « Bouger en Famille » qui aura lieu le dimanche 15 septembre entre 10h et 16h.

Adoption du rapport financier de la Régie des matières résiduelles des mines et des lacs au 31 décembre 2012.

Autorisation de passage dans la municipalité du Grand Défi Pierre Lavoie le 15 juin.

Demande à la Société immobilière du Québec de céder à la municipalité un terrain additionnel de l'ancien hôpital St-Julien situé en face du centre médical et des services administratifs.

Autorisation à Vicky Labranche de s'inscrire à la formation sur la sécurité des piscines résidentielles et la réglementation provinciale qui aura lieu le 11 avril à Shannon.

Demande de réexamen de la décision du MDDEF.

Modification du montant des amendes chargées aux usagers retardataires de la bibliothèque afin qu'il soit de 0,05 \$/jour/livre.

Émission des permis suivants en mars: 1 construction neuve, 9 rénovations, 1 agrandissement, 1 démolition, 1 lotissement et 1 installation septique.

Approbation des comptes du mois de mars pour un montant de 438 482.21 \$.

FADOQ Club de St-Ferdinand

Soirée de danse

samedi, le 25 mai 2013 à 20h00

à la Salle Communautaire

Orchestre et prix de présence - Bienvenue à tous

Société d'Horticulture de St-Ferdinand

Entretien des jardins d'eau

Conférencier : M. Gilles Paradis

mardi, le 21 mai 2013

à la Salle Communautaire à 19h00

HORAIRE DE L'ÉCOCENTRE

630A, route 165 - Saint-Ferdinand

Mi-mai au 23 juin

Samedi = 9h00 à 17h00

Dimanche = 9h00 à 13h00

24 Juin jusqu'au 2 septembre

Mercredi = 12h00 à 17h00

Vendredi = 12h00 à 18h00

Samedi = 9h00 à 17h00

Dimanche = 9h00 à 13h00

ORAPE

Cueillette de déchets volumineux

ORAPE est un organisme à but non lucratif qui aide les gens à faible revenu. Cet organisme récupère les encombrants.

Procédure : Vous appelez au 819-362-0001, vous répondez à leurs questions et généralement à l'intérieur de 2 semaines, ils iront chez-vous pour récupérer le matériel.

**Cueillette des feuilles mortes
mercredi, le 22 mai 2013**



FLASH Biblios

Saviez-vous que...

Votre bibliothèque municipale vous offre de nombreux documentaires pour adultes de grande qualité et diversifiés? Que ces documentaires sont rarement achetés par les individus car trop dispendieux? La force du Réseau BIBLIO permet de le faire pour vous, alors pourquoi ne pas en profiter!

Curieux de connaître la vie de nos personnalités publiques?

- Les biographies de Jean-Pierre Ferland, du Doc Mailloux et de Louise Forestier, entre autres, sont disponibles.

Vous désirez acquérir une nouvelle voiture?

- Consultez le Guide de l'auto 2013.

En manque d'inspiration pour le brunch familial du dimanche?

- Essayez Les matins gourmands du Club des petits déjeuners : 70 recettes qui ont de la personnalité!

Il y a aussi des livres magnifiques qui sont expédiés avec les échanges, et qui sont regroupés sous un même thème, tels que : voyages autour du monde, les grandes capitales, les bijoux, cinéma, mythologie etc.

Et c'est **GRATUIT!**

Vous êtes déjà un usager de la bibliothèque? Rendez-vous sur le catalogue en ligne à www.simbacqlm.ca et entrez le livre désiré ou consultez-nous pour connaître la thématique de l'exposition reçue lors du dernier échange. Si vous n'êtes pas un usager, présentez-vous à la bibliothèque, demandez votre carte d usager et votre NIP pour avoir enfin accès, vous aussi, à des milliers de documentaires!

L'équipe de la bibliothèque municipale

Assemblée générale annuelle de la
**Table régionale de concertation des personnes
aînées du Centre-du-Québec**

Vendredi, 24 mai 2013 de 10h00 à 14h30

Complexe hôtelier Du Pré à Princeville

555, rue Saint-Jacques Est

Confirmation à Janik Ouimet au 819-222-5355 ou
tableainesregionale@cgcocable.ca

Calendrier des activités à St-Ferdinand

mois	date	activité	organisme
Mai 2013			
	vendredi le 3	Souper Spaghetti - Cercle des Fermières	Salle Communautaire 18h00
	jeudi le 8	Réunion mensuelle - Cercle des Fermières	Salle Communautaire 19h00
	dimanche le 12	Brunch Fêtes des Mères - Chevaliers de Colomb	Salle Communautaire
	mardi le 21	Société d'Horticulture - Conférence	Salle Communautaire 19h00
	samedi le 25	Soirée de Danse - FADOQ Club de St-Ferdinand	Salle Communautaire à 20h00
	mardi le 28	Assemblée générale et Élections des Chevaliers de Colomb	Salle du Lakeside à 19h30
	mardi le 28	Société d'Horticulture - Conférence et Assemblée Générale	Salle Communautaire 19h00
Juin 2013			
	dimanche le 9	Brunch Fêtes des Pères - Chevaliers de Colomb	Salle Communautaire
	jeudi le 13	5 à 7 et Assemblée Générale à 19h00 - Cercle des Fermières	Salle Communautaire
	Vendredi le 14	Souper et soirée - FADOQ Club de St-Ferdinand	Salle Communautaire à 17h00
	mardi le 25	Assemblée générale des Chevaliers de Colomb	Salle du Lakeside à 19h30
Juillet 2013			
	18 au 21	Fêtes du Lac William	Info : 418-428-4555
	26-27-28	Festival du Montagnard	Secteur Vianney
	mardi le 23	Clinique de sang 13h30 à 20h30	Salle Communautaire
	mardi le 30	Inter-clubs FADOQ St-Ferdinand - Salle Communautaire	Lauriette Nolette 418-428-9388
Si vous avez des activités et vous voulez qu'elles soient inscrites, vous appelez au Service des Loisirs au 418-428-3413			

Loisirs...

Terrain de balle-molle

Vous pouvez réserver vos heures au terrain de balle au coût de \$ 15.00 pour 1 heure 30.

En téléphonant au 418-428-3413, laissez votre message et un membre du comité de loisirs vous rappellera.

Saison de balle rapide (softball) (adulte)

Pour toute personne de 16 ans et plus (travailleurs saisonniers, vacanciers)

Le lundi à partir 19h30 au terrain de balle de St-Ferdinand

Coût d'inscription pour la saison \$ 40.00 (terrain, balle, consommation)

Joute participatif de calibre moyen

Il y a de la place pour des nouveaux joueurs

Parlez-en avec vos amis et inscrivez-vous à André Boucher 418-428-3604

Période d'inscription pour la balle-molle et soccer :

Balle-molle : pour les jeunes de 8 à 11 ans et 12 à 15 ans.

Pour cet été, il n'y a aucune joute de cédule avec Plessisville donc les équipes ne joueront qu'à St-Ferdinand les mercredis soirs à partir de 18h30.

Coût pour la saison : \$30.00, pour un 2^{ième} enfant et plus \$ 25.00

Début de la saison vers la mi-mai

Il faut un minimum de 20 joueurs par catégorie pour que l'on puisse avoir au moins deux équipes. Nous avons aussi besoin de parents bénévoles pour entraîner ces jeunes.

Pour les jeunes de 5-6-7 ans qui aimeraient apprendre les rudiments de la **balle-molle** les lundis de 18h00 à 19h00.

Coût de l'inscription : \$ 20.00 et \$ 15.00 pour un 2^{ième} enfant et plus

Un minimum de 15 jeunes est exigé.

Soccer : pour les jeunes de 4 à 15 ans

Souliers et protèges-tibia obligatoires pour les jeunes de 6 à 15 ans.

Les joutes seront les mardis au terrain de balle à partir de la mi-mai aucune joute est prévue avec les villes avoisinantes.

Coût pour l'inscription : \$ 30.00 et de \$25.00 pour le 2^{ième} enfant

Un minimum de 15 jeunes par catégorie est exigé.

Comme la période d'inscription était le 9 et 10 avril, laissez un message au centre Gaston Roy au numéro

418-428-3413 et un membre du comité de loisirs vous rappellera ou vous pouvez faire l'inscription par internet sur la page www.amilia.com/pages.

Fête de Voisins

Le samedi 8 juin, c'est le retour de la Fête des Voisins au Québec. La municipalité de St-Ferdinand est inscrite comme village participant. Voici une belle opportunité d'organiser un événement pour vos voisins.

quelques suggestions pour organisation de votre party

- Une partie de soccer, hockey ou balle-molle dans la rue avec parents et enfants
- B-B-Q ou chacun apporte un plat
- Soirée musique autour d'un feu, etc....

Pour vous aider à faire vos invitations le comité de loisirs a mis à votre disposition des cartons d'invitations (gratuits) que vous pouvez vous procurer au bureau municipal.

Inscrivez votre fête sur le site web www.fetedesvoisins.qc.ca/inscription.html et courez la chance de gagner des outils promotionnels pour vos activités.

De plus cette année, le comité de loisirs a organisé un 1^{er} concours dans le cadre de cette fête des voisins. On invite chaque responsable à faire connaître sa fête en faisant une courte description des ses activités, et le faire parvenir par email à l'adresse suivant loisirsferdinand@hotmail.com ou par téléphone au 418-428-3413 avant le 30 mai avec votre nom et numéro de téléphone. Un tirage au sort aura lieu le samedi 1^{er} juin parmi les inscriptions reçues pour la fête des voisins. **(le prix à gagner : Surprise)**

Spectacle à la Place Municipale

Le comité de loisirs est à la recherche de musiciens, chanteurs, groupe de bang de la région qui aimerait venir présenter leurs numéros à la Place Municipale sous le gazebo.

Si vous connaissez quelqu'un ou si vous êtes intéressés à venir faire votre prestation laissez votre nom au 418-428-3413 et un membre du comité de loisirs vous contactera le plus tôt possible, ou par email à l'adresse suivante : loisirsferdinand@hotmail.com

Nouveaux arrivants

Le comité de loisirs offre aux nouveaux arrivants un an de gratuité pour les jeunes de 16 ans et moins lors d'une inscription aux activités suivantes : hockey, cours de patinage, soccer, balle-molle ...

Ainsi que 50% de rabais sur l'inscription au camp de jour. Par contre le rabais ne s'applique pas pour une inscription au service de garde du camp de jour.

Pour savoir si vous êtes admissibles à ce forfait informez-vous auprès du comité de loisirs au 418-428-3413 ou si vous connaissez un nouvel arrivant vous pouvez l'inscrire auprès d'un membre du comité de loisirs.

ABRI D'AUTO TEMPORAIRE

Avis aux retardataires : les abris d'auto temporaires doivent être enlevés depuis le 15 avril. Nous vous demandons votre collaboration pour remédier à cet oubli.

Merci!

Chevaliers
de Colomb
Conseil 9149



Brunch (Fête des mères)
Dimanche, le 12 mai 2013
de 9h00 à 12h00
à la Salle Communautaire

... Bienvenue à tous ...

2 \$ sera remis à la Fondation du Cancer du Sein

SOUPER ET SOIRÉE DE LA FADOQ Club de St-Ferdinand

vendredi, le 14 juin 2013
au Centre Communautaire
Souper à 17h00

et suivra soirée de danse avec orchestre

Prix de présence.

**Les cartes sont en vente par les membres
du conseil d'administration**

Camil Fréchette	Président	428-3132
Gérard Lessard	Vice-prés.	428-9352
Lucie Blais	Trésorière	428-4656
Jeanne d'Arc Ruel	Secrétaire	428-9833
Juliette Lemay	Directeur	428-3768
Lauriette Nolet	Directrice	428-9388
Claudette Massé	Directrice	428-3316
Louise Morin	Directeur	428-3601
Rénelle Blondeau	Directrice	428-4099

Bienvenue à tous

Un rappel amical

Le premier versement
de vos taxes municipales est échu
depuis le 2 avril 2013

Merci!

Loisirs de St-Ferdinand Assemblée générale

Mercredi, le 15 mai 2013 à 19h00
au bureau municipal
(situé au 821 rue Principale)

Invitation à tous

Venez en grand nombre



Cours de tennis

Par Antoine Lalime de l'Académie de Tennis de Thetford pour les juniors et/ou les adultes au centre Gaston Roy.

Séance de 1h30, 2 fois par semaine

Durée de 8 semaines dont 2 semaines de congés pour les vacances de la construction.

Début de la saison, 24 juin

Vous avez besoin d'une raquette et de souliers sport. Pour tous les niveaux de jeu (débutant, intermédiaire, avancé).

Prix pour les cours juniors: 110\$

Prix pour les cours adultes: 120\$

Un minimum de 8 personnes est exigé pour que les cours débutent.

Inscription avant le 15 mai au 418-428-3413 et vous laissez votre nom et téléphone et un membre du comité des loisirs vous rappellera.